Circuit d'Arthé

Une randonnée proposée par Office de Tourisme de Puisaye-Forterre

Randonnée n°464563

Parcours balisé N° 76
Cet itinéraire part de Toucy, ville natale de Pierre Larousse, grammairien, lexicographe et pédagogue du 19e siècle. Il offre des points de vue et panoramas multiples sur des lignes de crête. Les chemins creux qui serpentent sous une voûte végétale dense créent une ambiance romanesque que vous aurez plaisir à découvrir. Puis, au détour d'un chemin, vous tomberez sous le charme de cette magnifique bâtisse qu'est le Château d'Arthé.

Durée :	4h00	**Difficulté :**	Moyenne
Distance :	12,32 km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	158 m	**Activité :**	Pédestre
Dénivelé négatif :	151 m	**Région :**	Puisaye
Point haut :	299 m	**Commune :**	Toucy (89130)
Point bas :	187 m		

EN BOURGOGNE LA PUISAYE A DU GÉNIE

Description

Départ du parking Place des Frères Genets.

(**D/A**) Pénétrer dans le centre ville par la petite rue à droite du magasin avec de grandes vitrines. Aboutir, Rue Paul Bert, passer tout droit et monter la Rue de la Poterne pour aboutir Rue Lucile Cormier. Virer à droite pour prendre cette rue, puis tout de suite après, à gauche monter la Rue Neuve. Arrivé dans la Rue Paul Defrance, obliquer à gauche.

(**1**) Monter à droite la Rue des Montagnes. Laisser la bibliothèque à main gauche, plus haut le lycée à main droite. Arriver sur une rue transversale (Avenue de Kusel).

(**2**) Traverser la route pour prendre le chemin en face signalé Chemin d'Arthé. Cette voie s'achève rapidement en chemin. Passer les départs de droite et de gauche pour parvenir sur une route goudronnée. La prendre sur la gauche sur une centaine de mètres.

(**3**) Descendre dans le chemin sur la droite qui s'enfonce en sous-bois. Tous les départs latéraux sont à oublier. Un alignement conséquent d'arbres têtards (appelés aussi trognes, écornues...) servira de guide jusqu'au gué de Maurepas. Après le passage de ce dernier, remonter le long des champs.

(**4**) Au débouché sur la route, l'emprunter tout droit pour virer sur la droite dans la courbe. Traverser cette route, continuer en face sur le superbe chemin de crête.

(**5**) Passer devant l'entrée principale du Château d'Arthé. Poursuivre tout droit sur la vois goudronnée. traverser les Bertheaux puis les Laurents.

(**6**) Au carrefour qui mène à la Bergenne, passer tout droit. Atteindre la route transversale D48.

(**7**) Partir à droite et prendre aussitôt sur la gauche dans le chemin terreux. Passer près de terrains maraîchers et poursuivre toujours tout droit. Atteindre le hameau des Guerriers. Le chemin devient goudronné. poursuivre pour trouver sur la droite un départ de chemin.

(**8**) L'emprunter pour rejoindre la route transversale D48.

(**9**) **Traverser la route avec prudence** pour continuer dans le chemin de terre en face . Poursuivre jusqu'au chemin de travers et tourner à gauche

(**10**) Laisser l'allée partant sur la gauche et obliquer légèrement sur la droite. Atteindre une route peu après le pylône de transmissions.

Points de passages

D/A **Place des Frères Genêt**
N 47.73345° / E 3.294157° - alt. 187 m - km 0

1 **Point de passage en aller-retour - Église Saint-Pierre (Toucy)**
N 47.73569° / E 3.294262° - alt. 204 m - km 0.33

2 **Croisement Avenue de Kusel / Chemin d'Arthé**
N 47.740278° / E 3.297545° - alt. 242 m - km 0.92

3 **Chemin creux du Bois des Quatre Francs**
N 47.750805° / E 3.301692° - alt. 281 m - km 2.25

4 **Débouché sur une route**
N 47.768865° / E 3.312904° - alt. 277 m - km 4.63

5 **Château d'Arthé à droite**
N 47.768497° / E 3.315859° - alt. 274 m - km 4.92

6 **Carrefour 3 routes et 1 chemin**
N 47.759149° / E 3.333371° - alt. 267 m - km 6.83

7 **Croisement D48**
N 47.751685° / E 3.3328° - alt. 252 m - km 7.69

8 **Chemin herbeux sur la droite**
N 47.741769° / E 3.331588° - alt. 298 m - km 8.83

9 **Traversée de la D48**
N 47.741802° / E 3.319684° - alt. 293 m - km 9.75

10 **Patte d'oie sur chemins**
N 47.740294° / E 3.316305° - alt. 290 m - km 10.06

11 **Chemin en sous bois en face**
N 47.739549° / E 3.310814° - alt. 299 m - km 10.48

12 **Transition chemin/rue**
N 47.737227° / E 3.300088° - alt. 248 m - km 11.36

D/A **Place des Frères Genêt**
N 47.73345° / E 3.294147° - alt. 187 m - km 12.31

Copie, vente et diffusion interdites - iEX8my5B

(**11**) Traverser la route et poursuivre tout droit. Conserver ce chemin principal en laissant toutes les entrées sur la droite menant dans les groupes de maisons.

(**12**) Au goudron, continuer en ayant le gymnase sur la gauche. À la rue transversale, descendre sur la gauche. Continuer sur cet axe principal qui slalome entre les talus (attention toutefois, cet axe est emprunté par les voitures). Au parking, continuer la descente qui amène tout près de l'église.

(**1**) Traverser avec prudence et descendre sur quelques mètres la Rue du Marché. Tourner à droite pour monter en direction de l'église.
Au niveau des escaliers d'entrée de cet édifice, redescendre la rue sur la gauche. Au bout, virer à droite pour pénétrer dans un petit square. Passer dans la brèche des anciens remparts et descendre la volée d'escaliers qui, après avoir offert une belle vue sur la Place Pierre Larousse, aboutissent sur cet espace. Traverser successivement la Rue Verger, la Rue Paul Bert pour prendre la Rue Colette sur la gauche. Au carrefour avec la Rue Émile Genet, tourner à gauche et rejoindre le parking (**D/A**).

Informations pratiques

La traversée du Bois des Quatre Francs emprunte par endroits des parties humides. Ce chemin creux est typique de la Puisaye. De belles trognes trônent tout au long.
Ce parcours balisé suivant la charte de balisage de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre porte le N°76 inscrit sur plaquettes fond Jaune. Il a été réalisé par l'association À chacun son chemin en Puisaye-Forterre en mai 2021.
En cas de soucis, merci de remplir ce questionnaire (1 à 2 minutes seulement).
Attention lors des traversées de routes.
Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou l'application visorando.

A proximité

À l'entrée du hameau des Guerriers, observer le pignon de grange recouvert d'un enduit à pierres vues : c'est un enduit qui laisse affleurer en certains endroits et de façon irrégulière les matériaux de la maçonnerie, ici grès ferrugineux, silex et pierre calcaire.

Au retour à Toucy, avant le (**1**), n'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque et à visiter l'espace dédié à Pierre Larousse.

À 100m en dessous du parking, découvrez l'Église Saint-Pierre bâtie en grès ferrugineux au XVIème siècle, s'appuyant sur les anciennes fortifications seigneuriales.

Bourg de Puisaye très prisé des touristes, Toucy, à coup sûr, vaut qu'on lui consacre une matinée de découverte :

- Place de la République où trône la statue de Pierre Larousse, enfant du Pays.
- Château de la Motte Miton avec ses tours rondes et son colombier.
- Plan d'eau et ses espaces de promenade.

Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-circuit-d-arthe/

En savoir plus : *Office de Tourisme de Puisaye-Forterre - 3, Place de la République 89170 SAINT-FARGEAU*
Tel : 03 86 45 61 31 - Email : loisirs@puisaye-tourisme.fr - Site internet : https://www.puisaye-tourisme.fr/

Copie, vente et diffusion interdites - iEX8my5B

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

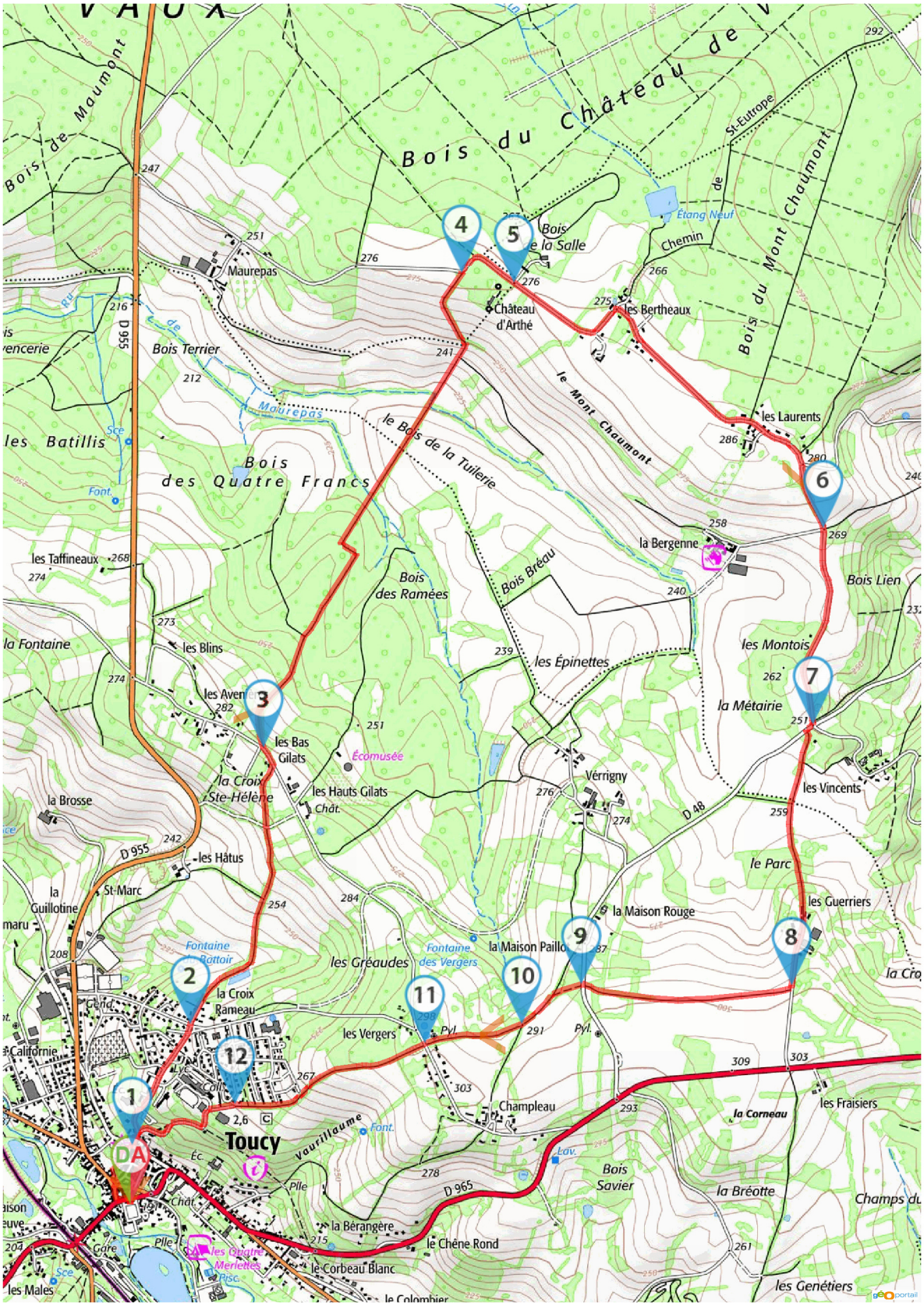

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

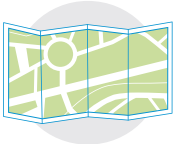

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

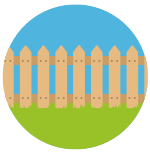

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

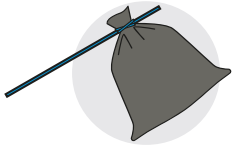

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

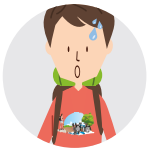

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.